

Sujet : [INTERNET] Parc photovoltaïque flottant

De : Jean Pierre Monnet <monnet32360@gmail.com>

Date : 25/08/2022 13:48

Pour : pref-cahuzac@gers.gouv.fr

Bonjour

Je ne suis pas favorable au projet de parc photovoltaïque flottant à Cahuzac sur Adour.

Si la nécessité de productions électriques alternatives est une évidence,elles ne doivent pas avoir d'effets négatifs sur les hommes , et la biodiversité .comme le souligne la fédération de pêche l'impact sur le milieu aquatique sera évident.De plus la fréquentation de la vallée de l'Adour par les oiseaux migrateurs (notamment les anatidés) sera perturbée.

Aucune étude réalisée par des organismes reconnus (ofb etc) ne permet d'apprécier l'impact réel.

Le potentiel offert par les bâtiments publics , les bâtiments agricoles,les centres commerciaux,les zones artisanales est loin d'être suffisamment exploité .

Utilisons ces Sites avant d'en défigurer d'autres.

Jean-Pierre Monnet